

Séance du Conseil communal du 25 février 2013

N° 01.- PROCES-VERBAL DES RESOLUTIONS PRISES AU COURS DE LA SEANCE DU CONSEIL COMMUNAL DU 21 JANVIER 2013.

M. ELSSEN, Bourgmestre;

M. BREUWER, Président du C.P.A.S.;

Mmes et MM. PITANCE, MOSON, DEGIVES-RENIER, DEGEY, LEGROS, VAN HEES-LUYPAERTS, ORBAN, Echevins et Echevines;

Mmes et MM., ~~DESAMA~~, BOTTERMAN, VAN DE WAUWER, POLIS-PIRONNET, TARGNION, AYDIN, NYSSSEN, ISTASSE, WATHELET, BEN ACHOUR, CARTON, PIRON, GILSON, LAMBERT, MESTREZ, CELIK, OZER, DUMOULIN, VOISIN, BERRENDORF, DENIS, EL ABBADI, KRIESCHER, NAJI, VROMEN, SCHROUBEN, LEONARD, DARRAJI, Conseillers et Conseillères;

M. DEMOLIN, Secrétaire.

LA SEANCE PUBLIQUE EST OUVERTE A 19 HEURES 40.

LE CONSEIL,

0001 N° 01.- COLLEGE COMMUNAL - Prestation de serment du Président du Centre public d'Action sociale.

A l'unanimité des membres présents,

ENTEND

la prestation de serment de M. BREUWER Freddy en qualité de Président du Centre public d'Action sociale, entre les mains de M. le Bourgmestre.

0002 N° 02.- CONSEIL COMMUNAL - Election d'une Présidente d'Assemblée.

Entendu l'intervention de Mme TARGNION, Chef de Groupe P.S.;

Par vote à haute voix,

A l'unanimité des suffrages des membres présents,

ELIT

avec effet immédiat, Mme PIRONNET Marie-Christine épouse POLIS, Conseillère communale non membre du Collège communal en fonction, en qualité de Présidente d'Assemblée du Conseil communal. M. ELSSEN, Bourgmestre, n'exercera dès lors plus cette fonction.

M. ELSSEN, Bourgmestre;

M. BREUWER, Président du C.P.A.S.;

Mmes et MM. PITANCE, MOSON, DEGIVES-RENIER, DEGEY, LEGROS, VAN HEES-LUYPAERTS, ORBAN, Echevins et Echevines;

Mme POLIS-PIRONNET, Présidente de l'Assemblée;

Mmes et MM. ~~DESAMA~~, BOTTERMAN, VAN DE WAUWER, TARGNION, AYDIN, NYSSSEN, ISTASSE, WATHELET, BEN ACHOUR, CARTON, PIRON, GILSON, LAMBERT, MESTREZ, CELIK, OZER, DUMOULIN, VOISIN, BERRENDORF, DENIS, EL ABBADI, KRIESCHER, NAJI, VROMEN, SCHROUBEN, LEONARD, DARRAJI, Conseillers et Conseillères;

M. DEMOLIN, Secrétaire.

0003 N° 03.- CONSEIL COMMUNAL - Mise à jour du tableau de préséance.

Considérant la prestation de serment de M. BREUWER en qualité de Président du Centre public d'Action sociale en séance de ce jour, conformément à l'article L1123-3 du Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation;

Considérant l'élection de Mme PIRONNET Marie-Christine épouse POLIS en qualité de Présidente d'Assemblée en séance de ce jour, conformément à l'article L1122-34 du Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation;

A l'unanimité des membres présents,

ARRETE

les modifications du tableau de préséance des membres du Conseil communal.

0004

N° 04.- MANDATURE COMMUNALE POUR LA PERIODE 2013-2018 - Déclaration de politique générale - Présentation par M. le Bourgmestre - Approbation.

Entendu l'exposé de M. le Bourgmestre qui rappelle les principes directeurs de la déclaration de politique générale qui est un cadre d'objectifs sans contenir l'ensemble des détails de l'action projetée par la majorité C.D.H-M.R. Cette déclaration de politique donnera lieu à l'élaboration d'un plan stratégique communal car il s'agit d'une opportunité de travailler de manière complémentaire entre l'autorité politique et les différents services. Le prochain rendez-vous pour ce P.S.T. est fixé à 6 mois. Il développe les 8 axes contenus dans la déclaration présentée en séance.

Entendu l'intervention de Mme TARNION, Chef de Groupe P.S. (voir annexe pages 40 à 46);

Entendu l'intervention de Mme DUMOULIN, Chef de Groupe ECOLO (voir annexe pages 47 à 50);

Entendu l'intervention de M. BERRENDORF, Chef de Groupe P.P., qui estime que la déclaration est remplie de bonnes intentions. Il patientera quelques mois avant de se prononcer sur les intentions exprimées;

Entendu l'intervention de M. PIRON, Chef de Groupe C.D.H. (voir annexe pages 51 et 52);

Entendu l'intervention de M. VOISIN, Chef de Groupe M.R. (voir annexe pages 53 à 55);

Entendu l'intervention de M. NYSSSEN, Conseiller communal (voir annexe page 56);

Entendu l'intervention de M. ISTASSE, Conseiller communal, qui intervient sur deux points particuliers: les Finances et la Culture. Il rappelle qu'il sera attentif au plan quinquennal de gestion et il prend acte de l'engagement du Collège de présenter un budget en équilibre sans hausse des grands impôts. En ce qui concerne la Culture, il s'inquiète sur les propos tenus au sujet de l'assainissement du C.C.R.V. Il rappelle que la gestion du Grand Théâtre peut être confiée à la R.C.A. La rénovation du Grand Théâtre est une excellente nouvelle mais cela implique un approfondissement. Il précise également que la médiathèque est un outil important pour Verviers et le nouveau contrat de gestion de la Communauté française change le rôle des médiathèques qui vont migrer vers des centres de cultures;

Entendu l'intervention de M. BEN ACHOUR, Conseiller communal (voir annexe pages 57 à 61);

Entendu les réponses de M. le Bourgmestre qui remercie l'analyse de chacun suivant leur point de vue. Il estime que le document présenté est d'abord un appel au dialogue et à la participation, c'est ce dont Verviers a réellement besoin. Il estime que le résultat du 14 octobre 2012 a démontré que le P.S. a pris une raclée et que son Chef de file avait subi un échec très important. Il pense que, quand Mme TARNION s'exprime sur la précédente Majorité, elle associe le M.R., toujours présent dans la Majorité. Les différences apparaissent comme très importantes aux yeux du Bourgmestre au travers de la déclaration de politique soumise au Conseil. Toutes les questions liées au développement de la pauvreté, à l'attractivité, à la multi culturalité, du manque de travail en phase avec le terrain, c'est exactement cela que l'électeur a reproché au Parti Socialiste. Est-ce une raison pour mettre de côté des enjeux fondamentaux pour la population ? Il le regrette. En ce qui concerne le jeu qui consiste à attaquer les personnes, il est la preuve du manque d'arguments sur le fond. Une nouvelle Majorité doit se construire au travers du temps. Il relève certains éléments contradictoires dans les déclarations du Parti Socialiste. La Majorité a la ferme volonté de faire atterrir le projet City Mall et de mener à bien les autres projets majeurs initiés à Verviers. L'efficacité doit être de mise dans la gestion des dossiers.

Sur le parcours d'intégration, il estime qu'il y a, à la R.W., une volonté de convergence dans les intentions des différentes formations politiques. L'apprentissage du français est un des premiers vecteurs de communication et d'accès aux différents services publics comme les écoles, l'emploi, les administrations et il faudra une adéquation entre les besoins et les moyens. Cela passe par une complémentarité redirigée avec les associations qui sont des vecteurs fondamentaux. Par rapport à la supra communalité, il faudra effectivement compléter la réflexion, en collaboration avec les autres entités de l'Arrondissement même si on peut se rendre compte qu'il est très difficile de fédérer. Il faut essayer de se donner un visage de rassembleur. Il remercie ECOLO pour son esprit constructif et il souscrit aux trois propositions formulées par ECOLO et qui figurent dans la déclaration de politique générale. A M. NYSSSEN, il répond que la R.C.A. ne doit plus être responsable des lignes politiques mais plutôt un outil de gestion des infrastructures et donc il convient de bien séparer les rôles de chacun. En ce qui concerne le JONCKEU, la réflexion est sur la table pour prendre la pleine mesure des différentes offres pour trouver le meilleur dispositif dans l'intérêt de tous. En matière culturelle, il faut travailler et renforcer les institutions culturelles publiques mais aussi travailler avec les opérateurs privés dans le but de fédérer autour d'un projet culturel;

Entendu l'intervention de Mme POLIS-PIRONNET, Présidente, qui propose que le temps de parole soit limité en vue d'enrichir la qualité des débats;

Entendu l'intervention de M. BREUWER, Président du C.P.A.S., qui rappelle que le C.D.H. et le M.R. ont participé aux majorités depuis 2000. Les projets non concrétisés le seront mais la grosse différence sera que les grands projets devront être utiles pour Verviers. Il estime que le P.S. fait preuve de manque d'humilité et le P.S. a la mémoire courte selon lui. Sur le parcours d'intégration qui se discute à la R.W., lieu où le M.R. n'est pas dans la Majorité, il rappelle que le contrat d'intégration dépend, pour sa part, du Fédéral au travers du revenu d'intégration alloué. Le parcours d'intégration devra être mis en place mais le C.P.A.S. est, d'ores et déjà, dans une relation d'intégration et chacun devra, par justice sociale, faire des efforts;

Entendu l'intervention de Mme TARGNION qui constate qu'aucune réponse n'a été apportée aux questions. Elle estime qu'elle s'attache à la confrontation des idées et pas à des conflits de personnes. Elle revient sur différents éléments particuliers;

Entendu l'intervention de Mme DUMOULIN qui estime que les propos de M. BREUWER sont simplistes et démagogiques;

Par 22 voix contre 11 et 3 abstentions,

APPROUVE

la déclaration de politique générale soumise par le Collège communal et présentée par M. le Bourgmestre.

LA SEANCE EST DEFINITIVEMENT LEVEE A 22 HEURES 17.

Est approuvé, par 20 voix contre 14 et après avoir entendu l'intervention de Mme DUMOULIN, Chef de Groupe ECOLO, en cette séance du 25 février 2013, le procès-verbal ci-dessus tel qu'il est rédigé.

Le Secrétaire,

Le Bourgmestre,

P. DEMOLIN

M. ELSSEN